

Renforcer les capacités des pays africains pour promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables afin de réaliser le développement durable et la réduction de la pauvreté

Mise en œuvre du Programme de biocarburants pour l'utilisation énergétique des ménages et des transports

Que veut réaliser ce projet en 2015?

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (Commission UA) et l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN), mettent en œuvre un projet qui explore et promeut le développement des biocarburants modernes en Afrique, en offrant, en particulier, un soutien politique et en matière de réglementation. Le projet devrait mener à : (a) la mise en place des cadres financiers, institutionnels et politiques harmonisés pour

la promotion des biocarburants, principalement pour l'utilisation des ménages et des transports en Afrique; (b) un renforcement de la capacité des pays africains à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des programmes sensibles au genre sur le développement des biocarburants, et (c) une amélioration de la capacité des pays africains, notamment des promoteurs de projets, pour être à même de monter des projets de biocarburants pour l'investissement.

Que soutient le projet?

Ce projet est mis en œuvre pour soutenir l'initiative des Nations Unies de *l'Énergie durable pour tous* (SE4All) et le *Cadre d'orientation et les lignes directrices de la bioénergie* de la Commission de l'UA. L'initiative SEA4All doit atteindre trois objectifs d'ici 2030: (a) assurer l'accès universel à l'énergie moderne; (b) doubler le taux global d'amélioration des services d'utilisation

rationnelle de l'énergie; et (c) doubler la part des énergies renouvelables du panier d'énergies mondial. Le Cadre d'orientation et les lignes directrices bioénergétiques de la Commission de l'UA, qui ont été approuvés par les chefs d'État et de gouvernement africains en janvier 2013 (a) ont obtenu le consensus sur un cadre partagé qui inspire et prodigue des conseils aux régions et pays

d'Afrique dans le cadre du développement des politiques et des règlements bioénergétiques; et (b) ont renforcé la sensibilisation des décideurs africains et de la société civile

sur la nécessité d'adopter des politiques de développement de la bioénergie respectueuses de l'environnement et socialement acceptables

Comment sera mis en œuvre le projet?

Ce projet sera mis en œuvre dans le cadre du Programme du Corridor africain de l'énergie propre de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), qui vise à : (a) identifier les zones de développement de l'énergie renouvelable en vue de regrouper les projets d'énergie solaire, éolienne, géothermique ou des projets de la biomasse; (b) faciliter la planification par les gouvernements afin que les énergies renouvelables aient une plus grande part dans le panier des énergies; (c) explorer de nouveaux modèles de financement et les cadres d'investissement pour le lancement rapide des projets; et (d) renforcer la base de connaissances locale et mener des campagnes d'information publiques.

Ce projet sera également mis en œuvre en partenariat avec l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) de la CEA, dont l'objectif est de renforcer, améliorer et/ou mettre à jour les aptitudes techniques et les compétences des responsables gouvernementaux en matière de

gestion économique et de planification du développement. L'IDEP assurera le rôle spécifique de structuration des stages en matière de biocarburants et fournira une formation aux participants des pays bénéficiaires.

La Commission de l'UA assure la coordination et l'harmonisation de la protection, de la conservation, du développement et de l'exploitation rationnelle, ainsi que la promotion et l'intégration des ressources énergétiques sur le continent africain. La Commission africaine de l'énergie (AFREC) fournira les données statistiques de base sur l'exploitation des biocarburants et les indicateurs de l'énergie, en général, à l'appui du projet. L'APCN, qui est désignée comme l'organe technique de l'Union africaine facilitera et coordonnera la mise en œuvre de ce projet et encouragera les partenariats, la mobilisation des ressources, la recherche et la gestion du savoir.

L'architecture suivante de mise en œuvre du projet s'appliquera par conséquent:



Qu'offre ce projet?

L'objectif global du projet est de renforcer les capacités en vue de promouvoir la production et l'utilisation des biocarburants, et également de réaliser le développement durable et la réduction de la pauvreté. Les principales activités du projet sont les suivantes:

- Effectuer des études de cas sur l'expérience des politiques efficaces et les réformes des règlements pour faciliter l'adoption des technologies de production de biocarburants.
- Organiser des ateliers sur le renforcement des capacités régionales basé sur des études de cas pour partager les enseignements tirés, et lier ces enseignements au contexte et à l'expérience locale.
- Élaborer des lignes directrices, le matériel et les manuels de formation, des modèles d'accords et des normes pour la création d'un environnement propice harmonisé pour l'adoption des biocarburants en Afrique.
- Organiser des ateliers régionaux de formation sur: (a) les politiques et les règlements (formulation); (b) établissement des systèmes nationaux d'innovation (lier la R ET D à la politique industrielle); (c) standards et normalisation des biocarburants; (d) développement du projet sur les biocarburants; et négociation du contrat (financement).
- Fournir une assistance technique spécifique et axée sur la demande en faveur des pays identifiés, sur la manière dont ils peuvent développer et moderniser le secteur des biocarburants afin de générer l'électricité, l'énergie thermique, et/ou assurer le transport des carburants.

Qui bénéficie du projet?

Les bénéficiaires de ce projet sont tous des pays africains, en particulier ceux qui ont inclus le développement des biocarburants dans leur plan de développement stratégique de l'énergie. Il a été réalisé que les meilleurs exemples africains de la modernisation du secteur des biocarburants ne sont pas partagés. Le projet mettra en exergue les enseignements tirés des pays suivants:

- Afrique du Sud
- Maurice
- Rwanda
- Éthiopie
- Kenya
- Mali et
- Sénégal

Ces exemples, qui décrivent en détail le rôle que jouent les biocarburants dans la production de la chaleur, de l'électricité et dans le transport des carburants, stimuleront l'approche coordonnée et harmonisée à travers l'Afrique. Les pays bénéficieront en participant aux ateliers régionaux de renforcement des capacités ainsi qu'aux ateliers de formation qui seront organisés dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet. Les résultats et

les enseignements tirés stimuleront les programmes sur les biocarburants menés ou conçus au niveau régional. Les pays ci-dessous ont un potentiel élevé de biocarburants, mais avec des stratégies moins cohérentes pour les exploiter:

- Swaziland
- Burundi
- Botswana
- Malawi
- Tanzanie
- Ouganda et
- Sud-Soudan.

Certains pays ont aussi des programmes de biocarburants moins développés, mais avec un potentiel plus élevé. En 2015, ces pays recevront une assistance technique sur la manière dont ils pourraient développer et moderniser ce secteur, s'agissant notamment de la politique et de l'assistance en matière de réglementation et de portée du projet. Des plans existent pour augmenter le nombre de ces pays en vue d'inclure ceux qui ne participent pas au Corridor africain de l'énergie propre afin de parvenir à un niveau continental.

Quels sont les jalons provisoires du projet?

Les services consultatifs aux pays identifiés seront accordés en 2015, en tant que de besoin, parce que ces services sont axés sur la demande – qui doit être décidée par les pays bénéficiaires. Les principales activités du projet seront axées sur des ateliers de renforcement des capacités régionales, ainsi que sur la formation régionale en matière de développement de biocarburants tel qu'indiqué ci-après. Les dates provisoires ainsi que les villes d'accueil pour ces réunions sont comme suit :

- **Ateliers de renforcement des capacités**
 - du 5 au 7 mai 2015, Mbabane (Swaziland)
 - les 27 et 28 mai 2015, Arusha (Tanzanie)
 - du 23 au 25 juin 2015, Bamako (Mali)
- **Ateliers régionaux de formation**
 - du 14 au 18 septembre 2015, Bujumbura (Burundi)
 - du 5 au 9 octobre 2015, Port-Louis (Maurice)
 - du 26 au 30 octobre 2015, Dakar (Sénégal)

Quel est le bien-fondé du projet?

La promotion des énergies propres et renouvelables est une stratégie de développement en faveur des pauvres pour l'Afrique, qui a une grande part de population rurale et est très vulnérable aux catastrophes induites par les changements climatiques tels que les sécheresses. La pauvreté énergétique dans les zones rurales prive les communautés des opportunités économiques et sociales étant donné qu'elles n'ont pas accès aux services adéquats d'énergie ou ne peuvent pas se les permettre. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée par le manque d'énergie pendant qu'elles s'occupent de la majorité des tâches ménagères. *Une des manières*

les plus efficaces de lutter contre la pauvreté énergétique, particulièrement dans les zones sous-développées d'Afrique, et de faciliter ou de permettre le développement économique est de développer un secteur de biocarburants moderne.

Pour que ce projet atteigne ses objectifs, et en particulier pour inverser la situation actuelle, dans la mesure où la biomasse est utilisée, il nécessite l'appui et l'engagement actifs des pays africains. L'indicateur d'une mise en œuvre réussie de ce projet sera le nombre de pays qui, à la suite des activités ci-dessus, se sont engagés dans la mise en œuvre des Politiques, mesures et actions

(PAMs) pour moderniser le secteur des bio-carburants. De plus, et de manière plus expressive, ce sera le nombre de projets qui ont été conçus et qui sont prêts pour être financés. Par conséquent, l'engagement des mi-

nistères et/ou des départements gouvernementaux en charge de l'énergie, des promoteurs de projets locaux (ou le secteur privé) et des ONG, sera indispensable pour la réalisation des projets prévus.

Personnes à contacter

Pour de plus amples informations sur le déploiement de ce projet, prière contacter les personnes suivantes:

Mr. Monga Mehlwana

Economic Officer
Industrialization and Infrastructure
Regional Integration and Trade
Division
Economic Commission for Africa
Tel: +251 11 544 3802
E-mail: mmehlwana@uneca.org

Mr. Atef Marzouk

Senior Policy Officer
Department of Infrastructure and Energy
African Union Commission
Tel: +251 11 518 2430
MarzoukA@africa-union.org

Prof Mosad Elmissiry

Head of Energy Division
Infrastructure Programme
NEPAD Policy and Coordinating Agency
+27 11 256 3674
mosadE@nepad.org